

RF Département : ALPES-MARITIMES

SIRET 25060149900016

Organisme : Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2012

N° 2013-02/1

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du mercredi 13 février 2013

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de **Monsieur Fernand BLANCHI**

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2012** et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice **2012**, les finances du syndicat mixte Département/Communes E.D. M.A.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de **2012**, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

<i>exercice précédent</i>	2011	2012	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT avec capitalisation	pour mémoire capitalisation	affectations à l'intérieur des sections	RESULTAT GLOBAL
<i>fonctionnement</i>	139 010.18 €	<i>fonctionnement</i>	1 629 332.32 €	1 776 620.69 €	147 288.37 €		139 010.18 €	286 298.55 €
<i>investissement</i>	52 319.39 €	<i>investissement</i>	20 828.53 €	13 398.18 €	-7 430.35 €		52 319.39 €	44 889.04 €
<i>total</i>	191 329.57 €	<i>total</i>	1 650 160.85 €	1 790 018.87 €	139 858.02 €		191 329.57 €	331 167.59 €

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

(suite)

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice **2012** définitivement closes, et les crédits annulés.

-NEANT-

Fait et délibéré à Nice, le 13 février 2013

Ont signé le registre des délibérations:

MM BLANCHI, THAON, BECK, CIAIS, CLARY, CORNIGLION, DELIA, FRERE,
GINESY, MORANI, SPINELLI,
MMES BANDECCCHI, COHEN, MIGLIORE.



Le Président de séance
Fernand BLANCHI